

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
WILAYA DE MEDEA  
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS  
NIF : 0991 2601 9 0002 38**

**--- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE ---**

Conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi N°23-12 de 05 août 2023 fixant les règles générales relatives au marché et l'article 65 Alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N°12/2026 dans le cadre de l'opération: **Dédoublement de la RN 18 entre Laouhat au pk 78+000 et Sidi naamane au pk 83+000 sur 05 kms y compris les ouvrages d'arts (w-Médéa)**. Pour le suivi technique de la réalisation des travaux du: **PROJET : Dédoublement de la RN 18 entre Laouhat au pk 78+000 et Sidi naamane au pk 83+000 sur 05 kms y compris les ouvrages d'arts (w-Médéa)**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au:

Intitulé du projet	Soumissionnaire attributaire	Nif du soumissionnaire	Note technique	Montant en TTC après correction	Délais	Observation
<b>Suivi technique</b> pour la réalisation des travaux du Dédoublement de la RN 18 entre Laouhat au pk 78+000 et Sidi naamane au pk 83+000 sur 05 kms y compris les ouvrages d'arts (w-Médéa).	Société Algérienne d'Etude d'infrastructures <b>SAETI</b>	000016001300151	87.00 Pts	35 802 340.00 DA	//	Offre moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP), sur le portail électronique des marchés publics, la presse écrite ou la presse électronique. Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis.